

Massy (91)

Mandat pour la restructuration du pôle des gares

2008 /
2012



Maîtres d'ouvrages : Ville de Massy, Communauté Paris Saclay, RFF, RATP, SNCF

Maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Ville de Massy et Communauté Paris Saclay : Paris Sud Aménagement

Maîtres d'œuvres : SNCF MOEG (passerelle et bâtiment), Segic (gares routières), Huca (local Optile)

Démarrage des travaux : 2008 / 2011

Livraison des gares routières : 2011

Mise en service des gares RER et passerelle : 2012

Montant des travaux : 68 M€ HT

 Secteur gare de Massy Palaiseau

 Programmation d'ensemble :

- 1 passerelle
- 1 réorganisation des sites de transport
- Espaces publics périphériques

Notre ambition

Consciente que la **qualité, l'accessibilité et les équipements des infrastructures de déplacement impactent nécessairement le quotidien des habitants** d'un territoire, notre équipe a tenu à accompagner la maîtrise d'ouvrage dans ce projet d'envergure. La commune connaît autour de la gare de Massy Palaiseau une concentration exceptionnelle des transports en commun dispersés de part et d'autre du réseau ferré. La restructuration du Pôle des gares de Massy est, pour notre équipe, de l'ordre de l'intérêt général, venant **faciliter tous les déplacements en transports collectifs, simplifier les connexions sur le site et améliorer l'intermodalité des transports.**

Financé par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne, la Ville de Massy, la communauté Paris-Saclay, la SNCF, la RATP et RFF, l'ensemble du projet prend en compte :

- Une passerelle pour la circulation des voyageurs entre les différents pôles de transport et aux Massicois qui rejoignent les quartiers Est ou Ouest de la commune en traversant la voie ferrée,
- Une réorganisation des sites de transport pour les relier avec la ville environnante, la commune de Massy ayant à sa charge la réalisation des gares routières Est et Ouest,
- Un traitement qualitatif des espaces publics périphériques (parvis côté Est, voirie d'accès, place de la gare côté Ouest).

En tant que maître d'ouvrage délégué, Paris Sud Aménagement assure les missions suivantes :

- Représenter la ville de Massy au sein de l'organisation mise en place entre les partenaires de l'opération,
- Préparer et mettre au point la convention cadre,
- Préparer les réunions de comités de pilotage et en assurer la coordination,
- Agir au nom et pour compte de la ville dans le cadre des études puis du suivi du projet de restructuration issu d'une commande groupée avec la SNCF, la RATP, la RFF et PARIS SUD AMÉNAGEMENT,
- Réaliser les gares routières.

